

Vincent Regnault, Avocat
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com

PAR COURRIEL

Le 6 octobre 2008

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz
Métro à compter du 1^{er} octobre 2008 – Phase 2
Dossier de la Régie: R-3662-2008
Notre dossier : 312-00362**

Chère consœur,

Dans sa décision D-2008-083, la Régie demandait à Société en commandite Gaz Métro de fournir un document expliquant le calcul du coût de service du tarif de fourniture du gaz naturel et du gaz de compression. Nous vous transmettons donc ci-joint ce document.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



Vincent Regnault
VR/sp

p.j.

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants :**

M^e Guy Sarault (ACIG)

M^e Geneviève Paquet (GRAMÉ)

M^e Eric McDevitt David (OC)

M^e Stéphanie Lussier (RNCREQ)

M^e Dominique Neuman (S.É./AQLPA)

M^e Hélène Sicard (UC)

M^e André Turmel (FCEI)

M^e Eric Fraser (HQD)

M^e Yves Papineau (RGCQ)

M^e Eve-Lyne H. Fecteau (ROEE)

M^e John Hurley (TCE)

M^e Steve Cadrin (UMQ)